

CHANGEMENT D'USAGE

Demande de certificat d'autorisation



Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Propriété visée par la demande

Numéro civique

* Nom de rue

Identification par numéro cadastral

Numéro de Lot(s)

Identification du demandeur

Nom

Prénom

Nom de l'entreprise

Numéro civique

Nom de rue

Ville

Province

* Code postal

* Téléphone 1

poste

Téléphone 2

poste

Adresse courriel

Identification du Propriétaire

* Même que le demandeur?

Oui Non

Nom

Prénom

Numéro civique

Nom de rue

Ville

Province

Code postal

Téléphone 1

poste

Téléphone 2

poste

Usage actuel

* Définir l'usage

- Gîte Industriel Institutionnel Immeuble à logement Immeuble commercial
 Logement intergénérationnel Résidence touristique Résidentiel Résidentiel & commercial

Usage Projeté

Nature du changement d'usage

- Ajout Modification Fermeture

Usage(s)

- local commercial logement usage commercial usage complémentaire
 usage intergénérationnel usage temporaire usage touristique

* Est-ce que cette demande entraîne une modification à la numérotation civique?

- Oui Non

* Description du changement d'usage

Remplir toutes les sections pertinentes à la demande

Date de début des activités

Date de fin des activités

Nombre de cases de stationnement disponible

Usage complémentaire

Superficie destinée à l'usage complémentaire (m2)

Superficie totale de plancher du bâtiment, incluant le sous-sol (m2)

Usage touristique

Nombre de chambres en location

Numéro d'accréditation CITQ

Nom de l'agence de location

Tarification

Le frais liés à l'obtention du permis ou certificat sont payables lors du dépôt de la demande de permis ou certificat et sont payables en argent comptant, par chèque ou par paiement direct.

Changement d'usage	50\$
Usage temporaire	50\$

Confirmation

En cochant la case ci-dessous, je certifie que les renseignements donnés dans le présent document et ses annexes sont à tous les égards vrais, exacts et complets. La délivrance d'un permis ou certificat, l'approbation des plans et devis ainsi que les inspections faites par un fonctionnaire sont des opérations à caractère administratif et ne doivent pas être interprétées comme constituant une garantie de qualité des plans, devis et travaux ou de conformité avec les lois et les règlements applicables à ces travaux. Les dispositions de la présente demande de permis doivent être satisfaites non seulement au moment de la délivrance du permis, mais en tout temps après la délivrance de celui-ci.

* J'accepte

Signature

Date

Nom en lettres moulées